

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 12 avril 2024

Le vendredi 12 avril 2024 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqués le 02 avril 2024, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, F. RAMINE, , M.J LANCE, T. DUFRAIX , R. LESTANG, D. PRIVAT- A. MONTAURIOL, M.CHEVREUX, JM.CHINOUILH, I.FAURE, JL BERNARD, S. VIDOTTO

Absents et excusés : F.LADEUIL (procuration à M ; CHEVREUX), C. LANDREVIE (procuration à Guy Bashford)

Présents : 13

Absents : 2

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 40, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- 1) **Vote du compte administratif 2023**
- 2) **Vote du compte de gestion**
- 3) **Vote du budget primitif 2024**
- 4) **Fongibilité des crédits**
- 5) **Prises de décisions changement compteur salle des fêtes**
- 6) **Chantier maison HERIS**
- 7) **Organisation fête de la fraise**
- 8) **Versement subventions associations**
- 9) **Aménagement du cimetière ; décision devis**
- 10) **Mur soutènement parking mairie**
- 11) **Questions diverses**

* * * * *

1.2 Vote du compte administratif 2023 et du compte de gestion

Le premier adjoint et la comptable présentent le compte administratif et le compte de gestion au conseil municipal.

Après en avoir débattu, à l'unanimité, le conseil municipal vote favorablement

Présents : 12 + 2 procurations

Vote pour : 14 voix

Les comptes : administratif et gestion sont donc validés.

3 Vote du budget primitif 2024

Avant de présenter le budget primitif, la discussion sur une éventuelle augmentation des taxes est abordée. Après avoir débattu sur ce sujet, Mme Le Maire procède au vote :

POUR LE MAINTIEN DES TAXES : 14 voix

ABSTENTION : 1

Ensuite, la comptable présente le budget primitif 2024 au conseil municipal.

Mme le Maire procède au vote.

Accepté à l'unanimité soit 15 voix POUR.

4 Fongibilité des crédits

Le conseil municipal délibère et accepte que Mme Le Maire puisse réaliser des Virements de crédits à hauteur de 7,5% pour passer d'un chapitre à l'autre ou d'une section à une autre.

5 Prises de décisions changement compteur salle des fêtes

L'adjoint aux travaux fait part au conseil municipal qu'actuellement, la puissance du compteur ENEDIS de la salle des fêtes est de + 36 kVa et il serait souhaitable que cette puissance soit de – 36kVa.

Si ce changement intervient, il n'y aura pas de pénalités.

Après en avoir débattu, le conseil valide cette demande. Un coût sera donc facturé pour le remplacement du compteur.

Par la suite, le coût de l'abonnement et du kVa seront moins élevés.

6 Chantier maison HERIS

Le chantier est presque terminé. Il ne reste plus que l'étanchéité de la terrasse.

7 Organisation fête de la fraise

Les élus assureront une présence au village des communes le dimanche 19 mai lors de la fête de la fraise à Vergt. Armelle Montauriol profitera de cette journée pour afficher et promouvoir les marchés gourmands qui seront organisés sur la commune de Lacropte cet été.

8 Versement subventions associations

Mme Le Maire présente la liste des subventions accordées l'an dernier et des nouvelles demandes reçues pour le budget 2024.

Le conseil municipal échange et décide de ne pas modifier la liste de l'an passé et de rajouter :

APE du collège de Vergt 150€

Association La CLE 50€

Association Le ruban rose 100€

Association génération mouvement Vergt 50€

9 Aménagement du cimetière et église : décisions sur les devis

Travaux cimetière : Mme Le Maire fait part au conseil municipal de la proposition chiffrée pour les travaux d'aménagement.

Après en avoir débatté, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Mme Le Maire à lancer la réalisation de ces travaux.

Travaux église : Mme Le Maire informe le conseil municipal des propositions de prix pour la rénovation du sol. Le conseil municipal discute sur les travaux et les réalisations à faire. Le conseil municipal accepte le devis moins-disant.

10 Mur soutènement parking mairie

Une étude a été demandée pour le chiffrage des travaux de consolidations du mur du parking c[^]té mairie. En attendant, les mesures de mises en sécurité ont été prises.

11 Questions diverses

- Superette API : la personne représentant cet organisme viendra exposer son projet dans les semaines à venir.
Le conseil municipal discute sur la possibilité d'installation sur la commune et valide la réalisation
- Réunion technique pour la boulangerie lundi 15 avril 2024
- Zone ZRR (zone de revitalisation rurale) La commune ne figure plus dans cette zone.
- MAM : 4 inscriptions pour le moment. Les personnes qui encadreront cette MAM attendent leur agrément pour ouvrir.
- Organisation d'un marché sous la halle : en cours
- Rémy Lestang est nommé référent frelons sur la commune.
- Dans le cadre de la protection de la biodiversité, la commune envisage d'acheter des terrains boisés pour être en conformité avec ce qui est attendu par la loi, pour la préservation de l'environnement.

Séance levée à 21 heures 45.